



SNUipp-FSU 06



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et P.E.G.C.
n°155 supplément n°1 juillet/août/septembre 2019 - publication bimestrielle

LE SNUIPP-FSU APPARTIENT À SES ADHÉRENT-ES.

***Prenez donc la parole pour définir
l'orientation de notre syndicat !***

SOMMAIRE

Edito	page 1
Instructions de vote	page 2
Bulletin de vote	page 3
Textes d'orientation	page 4

IMPORTANT :

Ce bulletin contient le matériel de vote : bulletin et enveloppes.

Si vous avez égaré la revue Suppl. au "Fenêtre sur cour" n°459 contenant les textes sur lesquels vous devez vous exprimer, il est possible de la consulter au siège du SNUipp-FSU 06.

Le SNUipp-FSU a aujourd'hui plus de 20 ans. Depuis qu'une poignée de militant-es a œuvré pour sa construction en proposant un syndicalisme de lutte et non un syndicalisme réformiste d'accompagnement, il est devenu le premier syndicat de la profession et compte 55 000 adhérent-es.

Le SNUipp-FSU fonctionne en tendances qui suivant le poids que vous leur donnez sont plus ou moins représentées à la direction nationale.

Depuis sa création, Unité Action est le courant de pensée majoritaire au sein du SNUipp-FSU. D'autres courants existent, comme l'Ecole Emancipée, qui est également présente au niveau national. Ce fonctionnement volontairement pluraliste est une originalité dans le paysage syndical.

Le SNUipp-FSU promeut un syndicalisme de lutte, unitaire, démocratique, indépendant et pluraliste, au service des aspirations et des revendications des personnels qu'il regroupe.

Il œuvre en faveur de choix éducatifs, économiques et sociaux de justice, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de démocratie.

Le SNUipp-FSU donne la primauté au dialogue et à l'écoute mutuelle. Il a en permanence le souci de débattre avec l'ensemble des personnels, de recueillir leurs avis, leurs propositions, de défendre avec force leurs revendications et celles des Ecoles, et, d'élaborer, ensemble, des propositions afin de construire des alternatives aux politiques actuelles.

À ce titre aussi, il associe l'ensemble des syndiqué-es au débat et favorise ainsi l'émergence d'un véritable point de vue démocratique dans lequel chacun-e peut se reconnaître.

Alors saisissez vous de ce vote pour vous exprimer largement sur les orientations de notre Syndicat ! Plus il y aura de votant-es, plus les choix du syndicat seront légitimes.

À vos bulletins !

Nice, le 9 septembre 2019
Gilles JEAN
Secrétaire Départemental

VOTE SNUIPP-FSU ET FSU- MODE D'EMPLOI DU 20 SEPTEMBRE AU 11 OCTOBRE, CHAQUE SYNDIQUÉ-E VOTE !

DEUX VOTES A EFFECTUER

- **Le vote d'orientation interne suite au dernier congrès du SNUipp-FSU**
- **Le vote préparatoire au congrès de la FSU.**

Vote SNUipp-FSU : Tous les textes d'orientation se trouvent dans le supplément au n°459 de Fenêtres sur cours qui vous a été adressé autour du 5 septembre.



Vote FSU : Tous les textes d'orientation ainsi que le rapport d'activité se trouvent dans le supplément au POUR n°218.



Date limite du vote :
Vendredi 11 octobre
Tenez compte des délais postaux
Votez
dès réception du matériel
de vote

MODALITÉS DE VOTE

- 1• Insérez le bulletin de vote dans l'enveloppe de vote (enveloppe verte).
- 2• Insérez l'enveloppe de vote dans l'enveloppe T.



- 3• Indiquez au dos de l'enveloppe T à poster votre nom et votre prénom.
- 4• Signez le dos de l'enveloppe T à poster.
- 5• Renvoyez avec l'enveloppe T.

Si vous avez égaré l'enveloppe T : renvoyez directement à la section départementale du SNUIPP-FSU en indiquant «vote interne» sur l'enveloppe.

SNUipp-FSU 06
34 avenue du Docteur Menard
06000 Nice



VOTE D'ORIENTATION 2019 BULLETTIN DE VOTE



Bulletin de vote pour le SNUipp-FSU
Scrutin du 20 septembre au 11 octobre 2019

Vote national d'orientation

- Unité Action & Sans Tendance
- École Émancipée
- Émancipation
- Unité, Revendications, Indépendance Syndicale
- Front Unique



Bulletin de vote pour la FSU
Scrutin du 20 septembre au 11 octobre 2019

VOTE n°1

Orientation fédérale nationale (suppl « POUR » n°218 / août 2019)
Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

VOTE n°2

Rapport d'activité fédérale nationale (suppl « POUR » n°218 / août 2019)
Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR

CONTRE

REFUS DE VOTE

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué-e est invité-e à indiquer l'appréciation dans laquelle il/elle se reconnaît le

*Pour les 2 votes ci-dessous,
entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent*

Fenêtre « Contexte » (page 6)

A

B

Fenêtre « activité de la FSU dans les différents secteurs » (page 12)

A

B



En participant et en faisant participer autour de vous à ce vote, vous contribuerez à la définition du syndicalisme dans lequel vous vous reconnaissez.

En participant à la vie démocratique de notre syndicat vous renforcerez son originalité dans le paysage syndical français.

Toutes et tous, adhérent-es de la section des Alpes-Maritimes du SNUipp-FSU

Exprimez-vous sur la vie de notre syndicat !

L'avis de chacun-e doit compter !

34 avenue
du Docteur Menard
06000 Nice

Tel : **04 92 00 02 00**

Mail : **snu06@snuipp.fr**

le site départemental
<http://06.snuipp.fr>

le site national
www.snuipp.fr

Directeur de la publication :
Gilles JEAN

CPPAP n°0520 S 07312
ISSN 2552-061X

Imprimé par SEVAC

SEPTEMBRE- OCTOBRE 2019

PREMIÈRE SÉRIE DES DEMI-JOURNÉES D'INFOS SYNDICALES DU SNUIPP-FSU06

Dès le 25 septembre jusqu'au 16 octobre venez nombreuses et nombreux ! Les sujets de discussion ne manquent pas ! **OUVERTES à TOUTES et à TOUS**
Ces réunions sont un droit acquis par la profession, faisons le vivre !



CALENDRIER RÉUNIONS INFOS SYNDICALES 8h 30 – 11h30 (sauf indication contraire)

Mercredi 25 septembre

Nice St Barthelemy

Samedi 28 septembre

Grasse St Jacques

Mercredi 2 octobre

Nice St Isidore

Vendredi 4 octobre - A compter de 17 heures

Menton Guillevin

Cannes Pagnol

Vendredi 4 octobre - 9 heures à 12 heures

ASH-Ets spécialisés siège du SNUipp – 34 avenue Dr Ménard

Samedi 5 octobre

Cagnes / Mer Daudet mx 1

Vendredi 11 octobre - A compter de 17 heures

Valbonne – Salle Ste Hélène

Samedi 12 octobre

Nice Le Port

Carros Lou Souleou mat

Mercredi 16 octobre - 9 h - 12h

Antibes - Maison des associations

Inscriptions pour les réunions d'information syndicale : comment faire ?

Informez votre IEN en amont (48h avant au moins) de votre participation à la réunion en précisant la date et le lieu (cf courrier type)

Participation de DROIT

Chaque collègue peut aller à la réunion qu'il veut sur l'ensemble du département.

IMPORTANT :

Chaque collègue a droit à **2 demi-journées d'information syndicale hors temps** de travail sur l'année.

Ce temps de réunion (6 heures) peut être dès lors récupéré sur les 108 heures hors APC, **récupération sur les concertations pédagogiques notamment, ou sur la journée de solidarité.**

Chaque collègue a également droit à **3 heures d'information syndicale sur le temps de travail.**